



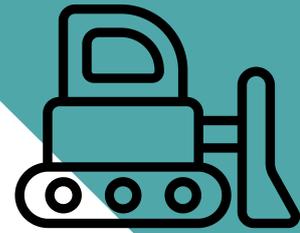
# Bulletin d'activité

Commune de Glandage



N°3- juillet à décembre 2021

# 01 Travaux & Eau



- **FAURIE** : débroussaillage et remise en fonctionnement de la source. Réparation et étanchéité de la fontaine avant la remise en eau.



- **BORNE** : une racine (queue de renard de 3 mètres) bouchait le captage. Au trop plein, le tuyau d'évacuation qui traverse le chemin était cassé et bouché, il a été remplacé et prolongé jusqu'au ruisseau. Changement des 3 ballastes de la station UV et de deux robinets au compteur à la fontaine au bas du hameau.



- **GRIMONE** : Suite au problème du ruissèlement des eaux de pluie dans certaines habitations du village, la mairie a fait réaliser un revers d'eau derrière une maison pour dévier les eaux de pluie et diminuer le débit au cœur du village. Le week-end du 19 novembre, l'eau est trouble après les fortes pluies... un nettoyage des 15 filtres UV est effectué par les adjoint. EN attente de la finalisation du dossier et du financement les travaux du captage devraient être réalisés en 2022.



- **MAILLEFAUDS** : Changement du robinet d'arrêt dans le regard face à la fontaine, nettoyage par le CAT du captage et chemin d'accès en octobre.
- **5) COMBES** : problème d'inondation dans la station UV due à une queue de renard qui bouchait l'évacuation du trop plein du réservoir de la boîtier. Une semaine d'intervention de Jean-Luc et Jonathan pour réguler l'arrivée d'eau, intervention SDH pour couper la racine dans le tuyau. En attente de poser une buse bord de route.

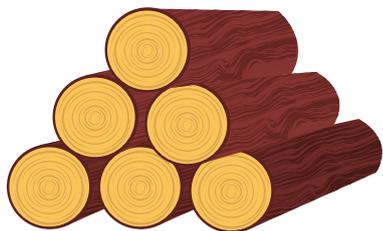
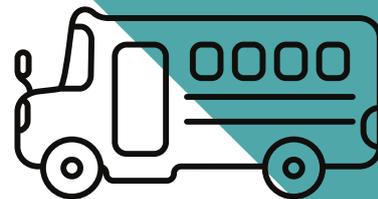


## DIVERS :

- a) Nettoyage, réparation, étanchéité des fontaines travaux réalisés par Sylvain. La fontaine du Château sera réparée au printemps.
- b) Changement de tous les filtres UV dans toutes les stations.
- c) Création de plusieurs revers d'eau sur le chemin du relais par entreprise Misserian.

## PETITES INTERVENTIONS

- Economie d'énergie : changement des fenêtres de l'appartement de Grimone. Subvention du SDED.
- Remplacement des ampoules de ville en basse consommation entreprise Nivo.
- Epareuse montée du collet, du relais, la Boirette 3 kms après le captage entreprise Guilhot.
- Entretien du bus scolaire : changement des pneus et de la batterie. Réparation et entretien financés par la subvention du département Budget transport.
- Entretien par le CAT de Recoubeau du chemin et des bordures du réservoir de la Révolte en septembre.



### RECEPTION DE CHANTIER :

- Réception de la nouvelle piste du bois Noir en Septembre.
- Fin des travaux de l'ancienne école.

# 02 Electricité

- Construction du local technique de type NRO (45 m<sup>2</sup>) pour accueillir la fibre. Délibération prise en conseil en 2017.
- Pose des panneaux solaire maisons forestières au village et sur le toit de la boulangerie à Grimone. Sans aucun frais pour la commune pour l'installation et la gestion des panneaux. La location des toits représente une source de revenus de 993 € par an.

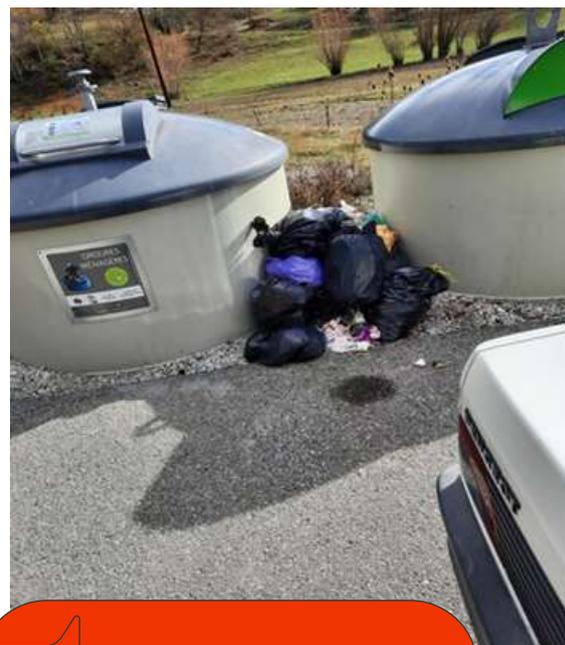


# 03 rappel au civisme

- De nombreux dépôts sauvages sont effectués à côté des conteneurs. Sur cette photo datant du 8 novembre, aucun tri n'était effectué obligeant les adjoints à faire le nécessaire pour rendre ce lieu propre.
- Rappel pour les personnes concernées : Il est interdit de jeter ou d'abandonner ses déchets dans la rue. De même, il est interdit de déposer ses déchets sans respecter les règles de collecte des déchets définies par la CCD (jour, horaires, tri). Dans les 2 cas, ne pas respecter l'interdiction est puni d'une amende (375 euros).

### Les chats

Une présence de plus en plus massive de chats domestiques est constatée. La mairie rappelle aux propriétaires de stériliser ou gérer les naissances. Tous les animaux doivent pouvoir être identifiés. Pour les animaux abandonnés, la responsabilité incombe à la mairie.



# 04 Actions citoyennes

## Journée citoyenne

- Nettoyage des reverts d'eau par les bénévoles et les chasseurs de l'ACCA
- Travaux de peinture des barrières.
- Nettoyage et débroussaillage entre le transformateur et le pont du Collet par Jean et Guy
- Nettoyage de l'ancien captage des Combes qui alimente la fontaine par Léa, Guilhem, Jen-Luc et Maurice.
- Hivernage des plantes par Jean et J-Luc. Merci aux personnes qui nous prêtent une grange pour stocker nos bacs à fleurs.
- Le pain servi au repas a été offert par Luc, boulanger de Grimone



## COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

La municipalité a tenu à rétablir cette cérémonie pour entretenir la mémoire de tous les soldats morts pour notre liberté. Les Glandageois (ses) se sont réunis autour du monument aux morts. Madame la maire a lu le discours officiel et tous les noms de ceux qui sont morts pour la France depuis 1 an. L'assemblée observe une minute de silence avant d'écouter la Marseillaise. Le verre de l'amitié a été partagé devant l'église.

## Goûter de Noël

Vendredi 17 décembre, le Père Noël est venu distribuer des cadeaux aux enfants auprès du sapin décoré dans le foyer communal. Les jouets ont été financés par l'écho des Charrans.

Le goûter de Noël a été offert aux enfants : des crêpes faites par Fabrice, jus de fruit, mandarines et papillotes.

Les adultes ont pu trinquer avec le vin chaud préparé par Catherine. Fin de journée joyeuse et intergénérationnelle. Merci à tous ceux qui ont permis de créer ce moment festif.



# 05 Monde associatif



- L'association locale "Au pré de mon arbre" travaille toujours à des projets de plantations sur la commune, de rencontres d'information, et de valorisation de l'existant.
- Des arbres ont été achetés et des plans ont été présentés à la Mairie pour proposer des emplacements de plantations; les autorisations ont été accordées par le Conseil Municipal. Reste maintenant à attendre les beaux jours pour en voir la réalisation !



## Fibre optique : Explication par Frédéric SAUVET Chef de projet FTTH-SIG-MO

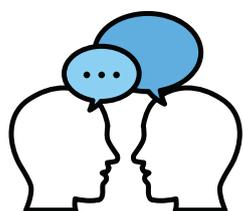
La Fibre Optique.

Le déploiement de la fibre optique à l'habitant (FTTH : Fiber To The Home – Fibre jusqu'à la maison) est en cours. En 2013, la commune de Glandage a acté le transfert de la compétence communication électronique à la Communauté de Communes du Diois qui a, quant à elle, adhéré au syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique (ADN). Ce syndicat est chargé du déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire Drôme Ardèche. Après un premier réseau déployé pour alimenter les centraux téléphoniques en permettant ainsi l'accès à l'ADSL, il est maintenant venu le temps de déployer le réseau final jusqu'aux habitations.

Aujourd'hui, sur la commune, un local "NRO" (Nœud Raccordement Optique) est en construction. De ce local, vont être déployées chaque fibre optique jusqu'à l'intérieur des habitations de la commune, ainsi que celles de Boulc, Lus la Croix Haute et Châtillon en Diois. Pour le déploiement de la fibre optique sur le territoire de la Communauté des Communes du Diois, plusieurs locaux sont construits sur les communes de Glandage, Chatillon en Diois, Luc en Diois, Solaure en Diois, La Motte Chalancon, Aurel. Une imposition de l'Arcep étant que chaque local doit desservir un minimum de 1000 foyers dans un rayon maximum de 15-20 km, ceci expliquant l'implantation d'un local sur Glandage.

Pour la partie financière, le coût moyen de déploiement d'une prise est de 1500 € / prise (300 € pris en charge pour moitié par la communauté des communes et moitié par les communes et 1200 € restants provenant de financement public Etat, Région, Départements et Europe). Pour Glandage, la part communale de 21 450.00 € (143 prises x 150 €). La part intercommunale étant identique. Le coût du déploiement total sur Glandage étant de 143 x 1500€ = 214 500.00 €.

Pour Glandage, outre la construction en cours du local, la commune sera ensuite mise en étude courant 2022. A compter du démarrage des études, un délai d'environ 2 ans est nécessaires afin de mener à bien les études, effectuer le déploiement et commercialisé le réseau. Les premières études de terrain consisteront en une vérification de l'adressage de chaque bâtiment et une vérification du réseau Orange existant. Nous vous tiendrons informé de l'avancée du déploiement.



## Echanges avec la Mairie

Une question ? Un commentaire ? Une proposition ?

Vous pouvez les écrire dans l'encadré ci-dessous et le déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie

- Directrice de publication : Marie-Claude Orand
- rédaction du numéro : Marie-Claude Oran, Jean-Luc Orand, Jean-Baptiste Binet
- Conception et réalisation : Jean-Baptiste Binet et Viviane Dupart
- Crédit illustration 1ère de couverture : Viviane Dupart